

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Contact

JEAN-MARC PASTY Chef de Travaux

☎ 02 99 27 82 90

📠 02 99 27 82 99

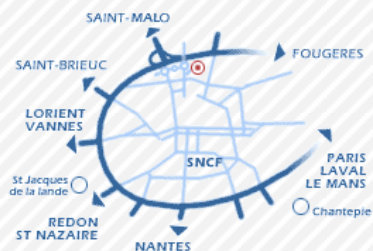
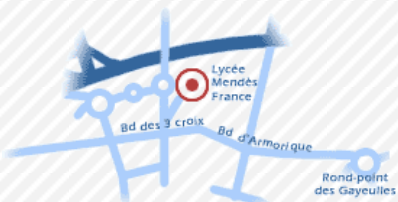
✉ ctx.indus.0350030t@ac-rennes.fr

Les sites institutionnels

<http://www.nadoz.org>

<http://www.onisep.fr>

**Prendre contact avec votre chef d'établissement*



Les Portes Ouvertes

Retrouvez toutes nos filières sur

www.lyceepmf.fr

[BTS MGMN]

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR



BTS METIER du GEOMETRE et de la Modélisation Numérique

BTS METIER du GEOMETRE et de la Modélisation Numérique

Anciennement BTS GEOMETRE TOPOGRAPHE

Le Géomètre-Topographe mesure la terre, au sens strict du terme pour ensuite la représenter sur un plan ou une carte.



- ☐ Statut scolaire
- ☒ Apprentissage
- ☐ Contrat de professionnalisation

www.lyceepmf.fr

► OBJECTIFS

Le technicien est amené à travailler en collaboration avec tous les participants d'une construction en tant que spécialiste technique et économique des chantiers tout corps d'états. Il participe, à ce titre, à tous les stades du projet.

► POURSUITES D'ETUDES

En concertation avec l'entreprise d'accueil, Les meilleurs étudiants peuvent envisager une poursuite d'études, principalement en : Licence professionnelle, IUP, Écoles d'ingénieurs.

► ADMISSION

Cette formation de niveau III s'adresse aux jeunes de **moins de 26 ans** issus d'un BT Topographe ou d'un Baccalauréat série Scientifique ou STI Génie Civil ou d'un Baccalauréat professionnel TGT **avec mention bien**. Elle nécessite un contrat d'apprentissage pendant les deux années d'études avec un géomètre-expert ou à défaut une personne de la spécialité à savoir : bureau d'études, entreprise de topographie, entreprise de travaux publics.

► QUALITES REQUISES

- Avoir l'esprit d'analyse, être rigoureux et méthodique dans les diverses études
- Avoir le goût du travail soigné
- Faire preuve d'initiatives et avoir le sens des responsabilités
- Avoir le sens des relations humaines

► L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Horaire moyen sur les 2 années	
1. Culture générale et expression	3h
2. Anglais	2h
3. Mathématiques	6h
4. Physique -Chimie	3h

► L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Horaire moyen sur les 2 années	
Enseignements professionnels	18h

- **Topographie/Cartographie** : Étude théorique et pratique des méthodes et principes fondamentaux de la topographie.



- **Droit professionnel et social** : Étude des principes généraux liés aux réglementations utiles aux géomètres concernant la propriété, l'urbanisme, le cadastre, la justice...

- **Etude des domaines d'intervention du géomètre**

- **Cadastre/Urbanisme**



- **Calcul topo/DAO** : Calcul des éléments nécessaires à la réalisation des plans à l'aide des données numériques récupérées lors des travaux de terrain.

► L'ALTERNANCE

En moyenne par période de 4 semaines

- 20 semaines en lycée (700 heures)
- 27 semaines en entreprise.
- 5 semaines de congés payés

